

Église DES PAYS DE L'AIN

BULLETIN DIOCÉSAIN
N° 04 • 1^{ER} AVRIL 2025



La naissance de nouveaux enfants de Dieu est un don extraordinaire !

Cette année encore, lors de la Vigile pascale près d'une soixantaine de lycéens et d'adultes recevront les sacrements de l'initiation chrétienne dans diverses paroisses de notre diocèse.

À ceux-ci il convient d'ajouter tous ceux qui recevront la confirmation à la Pentecôte et qui pour plusieurs se préparent aussi à la réception de la 1^{re} communion.

Cette naissance de nouveaux enfants de Dieu, que nous n'avons pas programmée, est d'abord un don extraordinaire que Dieu nous fait et donc un motif de gratitude et de très grande joie, car notre corps ecclésial s'en trouvera agrandi, rajeuni, et dynamisé.

Mais c'est également une lourde responsabilité, car il nous incombe de savoir accueillir nos frères et sœurs nouveau-nés et de leur laisser toute leur place. C'est comme dans une famille : lorsque survient un nouvel enfant, cela oblige à s'ajuster et à trouver un nouvel équilibre.

C'est une opportunité d'ouverture et de croissance commune dans la charité.

Le défi est donc de consentir à se laisser déranger et d'écouter ce que l'Esprit Saint nous enseigne à travers ces nouveaux venus. Car il ne s'agit pas de les assimiler en les faisant entrer dans un moule, mais d'accueillir la grâce particulière que Dieu nous fait avec ces nouveaux disciples du Christ.

Notamment ces frères et sœurs sont en attente de fraternité : ne serait-ce pas une confirmation de la nécessité de constituer des petites fraternités locales pour des rencontres régulières en proximité, autour de la Parole de Dieu et du service commun des plus petits ?

Mgr Pascal Roland

Agenda DE L'ÉVÊQUE

• Lundi 31 mars et mardi 1^{er} avril (matin)

Session ‘Lutte contre les violences’ à Lourdes

Rencontre des confirmands du Bugey-Sud à Belley

Halte spirituelle à Culoz

• Du mardi 1er au vendredi 4 avril

Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes

• Mercredi 9 avril

Journée Emmaüs avec l’Enseignement catholique à Ars

Rencontre des confirmands du doyenné de Bresse à Grièges

• Dimanche 6 avril

Veillée de consolation à Montrevel en Bresse

• Jeudi 10 avril

Rencontre de l’économie et du vicaire général

Fraternité missionnaire diocésaine

• Lundi 7 avril

Point avec la déléguée épiscopale communication-information

Visite pastorale de l’école Ste Thérèse à Nantua

• Vendredi 11 avril

Conseil presbytéral à l’évêché

• Mardi 8 avril

Commission discernement embauche

• Samedi 12 et dimanche 13 avril

Pèlerinage des étudiants et jeunes professionnels au Puy en Velay

• **Mardi 15 avril – mardi Saint**

Journée du presbytère à Ars

Messe chrismale à l'église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars

• **Mercredi 30 avril**

Présence au sanctuaire d'Ars

Triduum pascal à Ars

• **Dimanche 20 avril – Pâques**

Messe à Ars

• **Du lundi 21 au vendredi 25 avril**

Jubilé des adolescents à Rome

• **Samedi 26 avril**

Fête de St Pierre Chanel à Cuet
(présidée par Mgr Michel Dubost)

• **Lundi 28 avril**

Rencontre de l'économie et du vicaire général

Informations OFFICIELLES

CONVOCATION & PROGRAMME DU CONSEIL PRESBYTÉRAL VENDREDI 11 AVRIL 2025

PASCAL ROLAND



ÉVÊQUE DE BELLEY-ARS

Bourg-en-Bresse, le 25 mars 2025

Aux membres du Conseil presbytéral
(nouveau conseil)

Objet : Convocation à l'assemblée du 11 avril 2025

Chers frères prêtres,

Je suis heureux de vous inviter personnellement à la prochaine session du conseil presbytéral **vendredi 11 avril 2025** salle du Conseil à l'évêché. Vous trouverez en pièce jointe le programme que j'ai préparé avec l'aide du Bureau sortant.

J'accueillerai avec joie les nouveaux élus. Nous commencerons la session par l'élection du nouveau bureau.

Si l'un d'entre vous a un empêchement majeur, il m'avertira sans tarder (Statuts, art.9).

En attendant la joie de nous retrouver bientôt, je vous redis ma confiance et ma prière pour vos responsabilités pastorales.

Bien fraternellement,



PROGRAMME DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Vendredi 11 avril 2025

À l'évêché, salle du Conseil

Membres du Conseil presbytéral (2025-2028) :

Mgr Pascal Roland, évêque du diocèse de Belley-Ars

P. Frédéric Pelletier, vicaire général

P. Christian Josselin, chancelier, membre de droit du conseil presbytéral

1.	P. Bruno Boucly (2° mandat)	6.	P. Hubert Maillard
2.	P. Stanislas Darmancier	7.	P. Rosaire Mangala (2° mandat)
3.	P. Emmanuel Faure	8.	P. Michel-Jean Pillet
4.	P. Michaël Gaborieau	9.	P. Laurent Revel
5.	P. Daniel Lefèvre (2° mandat)	10.	P. Patrick de Varax (2° mandat)

PROGRAMME

9h00 : Office du milieu du jour

9h15 : Rappel de la mission du Conseil Presbytéral (P. Christian Josselin)

9h30 : Election du nouveau bureau (P. Christian Josselin)

10h00 : Pause

10h30 : Bilan des sujets traités par l'ancien conseil 2025-2028 (P. Bruno Boucly)

11h00 : Tour de table pour discerner les thèmes à travailler par le prochain conseil

12h00 : Messe à la Chapelle de la Maison Jean-Marie Vianney

12h45 : Repas

14h00 : Préparation du programme de la session du conseil presbytéral des 15 et 16 mai 2025

15h30 : Pause

16h00 : Consultation concernant

➤ Le détachement

- de la communauté des Vennes de la paroisse du Sacré Cœur
- de la paroisse de St Pierre Chanel et de la paroisse de Viriat

➤ Le rattachement

- de la paroisse de Viriat au regroupement paroissial de St Etienne du Bois
- de la communauté des Vennes à la paroisse de St Pierre Chanel

16h45 : Programme de travail pour les réunions de doyenné de l'année pastorale 2025-2026

17h45 : Vêpres

18h00 : Fin de la session

COLLECTE POUR LES LIEUX SAINTS

VENDREDI SAINT



00193 Roma
Via della Conciliazione, 34
Indirizzo postale: 00120 Città del Vaticano

Février 2025

Prot. N. 1/2025

Cher frère dans l'épiscopat,

Cette année, je viens vous parler encore une fois de la Terre Sainte.

Je ressens fortement le besoin de m'adresser aux Evêques catholiques du monde entier, au nom du Saint-Père, pour vous faire parvenir l'appel de l'Église en réponse au cri de ceux qui souffrent tant.

Au moment où je vous écris, notre cœur est soulagé à l'annonce de la trêve. Nous la savons fragile et que, par sa nature même, elle ne suffira pas à résoudre tous les problèmes ni à éteindre la haine dont souffre cette région. Au moins nous ne voyons plus de nouvelles explosions et l'angoisse a cessé face à l'irréparable.

Nous avons vu partout des larmes, du désespoir et de la destruction. Nous espérons maintenant que ce triomphe de la mort infligée n'ait pas de victoire éternelle. Et nous retrouvons l'espérance de voir le Ressuscité, Jésus-Christ notre Seigneur, qui précisément sur cette terre a montré, vivant, les plaies de sa Passion.

Nous voyons aujourd'hui que les paroles adressées par le Saint-Père aux chrétiens qui habitent les Lieux saints n'étaient pas un simple vœu pieux, mais une espérance possible : « *Et vous, frères et sœurs dans le Christ qui habitez les Lieux dont les Écritures parlent le plus, vous êtes un petit troupeau sans défense, assoiffé de paix. Merci d'être ce que vous êtes, merci de vouloir rester sur vos terres, merci de savoir prier et aimer malgré tout. Vous êtes une graine aimée de Dieu. Et de même qu'une graine, apparemment étouffée par la terre qui la recouvre, sait toujours trouver son chemin vers le haut, vers la lumière, pour porter du fruit et donner la vie, de même vous ne vous laissez pas engloutir par les ténèbres qui vous entourent mais, plantés sur vos terres sacrées, vous devenez des germes d'espérance, parce que la lumière de la foi vous conduit à témoigner de l'amour alors que l'on parle de haine, de la rencontre alors que les affrontements se multiplient, de l'unité alors que tout tourne à la confrontation* » (Lettre aux catholiques du Moyen-Orient, 7 octobre 2024).

Me vient immédiatement à l'esprit que notre devoir – et j'utilise ce terme avec appréhension et détermination – est d'accourir pour aider la vie à renaître le plus concrètement possible. A vous, frères Evêques, et à tous ceux que dont vous prenez soin dans votre ministère, s'adresse l'appel dramatique de Dieu : « *Fils d'homme, ces ossements peuvent-ils revivre ? – Je lui répondis : Seigneur Dieu, c'est toi qui le sais ! – Il me dit alors : Prophétise sur ces ossements. Tu leur diras : Ossements desséchés, écoutez la parole du Seigneur : Ainsi parle le Seigneur Dieu à ces ossements : Je vais faire entrer en vous l'esprit, et vous vivrez* » (Ez 37,3-5). Tous, à commencer par les enfants, ont le droit de vivre en paix et de retrouver leurs maisons et leurs écoles, de jouer ensemble sans avoir la peur de revoir le sourire satanique de la mort. C'est vrai. Pour nous chrétiens, les Lieux saints ont une valeur particulière, ils sont l'incarnation du mystère de l'Incarnation. Ils ont été gardés dès le début par les communautés chrétiennes dans la variété de leurs traditions et, depuis des siècles, les frères mineurs de la Custodie en prennent soin avec une fidélité admirable.

./.

Autour de ces lieux fleurissent des initiatives d'une grande valeur pastorale : paroisses, écoles, hôpitaux, maisons pour personnes âgées, centres d'assistance aux migrants, aux personnes déplacées et aux réfugiés. C'est précisément pour les soutenir que le Saint Pape Paul VI a institué la Collecte pour les Lieux saints, selon les modalités que vous connaissez, chaque année le Vendredi Saint ou à une autre date fixée localement.

Cette année, la Collecte est devenue une ressource incontournable : après la pandémie, l'interruption presque complète des pèlerinages et des petites activités que les chrétiens ont su créer proche d'eux, beaucoup ont été contraints à l'exil. Si nous voulons renforcer la Terre Sainte et assurer le contact vivant avec les Lieux saints, il faut soutenir les communautés chrétiennes qui, dans leur variété, offrent à Dieu-avec-nous leur louange éternelle, aussi en notre nom. Mais pour que cela se produise, nous avons absolument besoin du don généreux de vos communautés.

Je voudrais, chers frères dans l'épiscopat, en faisant mémoire des images de destruction et de mort qui ont été présentées constamment à nos yeux en ces temps de nouveau Calvaire, que vous vous fassiez les apôtres persuasifs de cet engagement. La Terre Sainte, les Lieux saints, le peuple saint de Dieu sont votre famille car ils sont notre patrimoine commun. Je vous en prie, la Collecte doit être une de vos priorités pastorales : ici est en jeu la survie de cette précieuse présence qui remonte directement à l'époque de Jésus. Je suis certain que vous transmettrez votre enthousiasme et votre attention particulière aux communautés qui vous sont confiées.

Je vous remercie de veiller à ce que nos Eglises ne promeuvent pas de collectes parallèles dans le même but afin de ne pas compromettre la signification et l'efficacité de votre charité, initiative universelle du Successeur de Pierre, l'Évêque de Rome. Ce que vous aurez recueilli pourra être remis directement à ce Dicastère par les Commissariats de Terre Sainte de votre pays. Nous attendons qu'aucune communauté ne considère cette « liturgie », comme elle était appelée auparavant, comme quelque chose qui ne la concerne pas.

Soyez assurés que le Pape François vous envoie à tous sa bénédiction : Dieu n'oubliera pas, en particulier en cette année jubilaire de l'espérance, ceux qui auront été témoins de sa Providence et se feront les instruments de sa paix. Nos chrétiens de ces terres vous attendent. Merci et bon pèlerinage jubilaire.

Claudio Card. Gugerotti
Préfet

Michel Jalali, oam
Archevêque Secrétaire

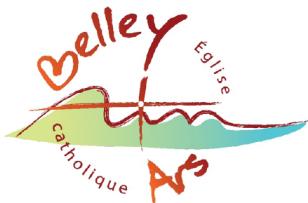


18 avril 2025
**Vendredi saint,
JE DONNE
pour
la Terre Sainte**



**«Poursuis la paix,
recherche-la»** Psaume 33

CHARTE DES BÉNÉVOLES DU DIOCÈSE



Charte du bénévolat

1 Pierre 4, 10

« Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce,
mettez-le au service des autres, en bons gérants de la grâce
de Dieu qui est si diverse. »

Association Diocésaine de BELLEY-ARS

31 Rue du Docteur Nodet 01000 BOURG EN BRESSE

Tél : 04 74 32 86 32

CHARTE DU BÉNÉVOLAT – DIOCÈSE DE BELLEY-ARS – 2025

1

Préambule

Pour accomplir sa mission, l'Église diocésaine fait appel à tous ses membres, chacun selon sa vocation et son charisme. A côté des prêtres, des diacres permanents, des personnes consacrées, les laïcs ont leur rôle à jouer. Certains laïcs accomplissent leur service dans le cadre d'un emploi salarié et d'autres sous la forme du bénévolat. C'est ce dernier statut que cette charte du bénévolat vise à préciser.

Le champ d'application de cette charte est l'Eglise diocésaine de Belley-Ars : évêché, sanctuaires, mouvements et services, paroisses, institutions...

Bénévoles visés par la charte

Le bénévole est une personne qui, par un don gratuit de son temps et de ses compétences, souhaite se mettre au service de l'Église.

Cette charte s'adresse à tout bénévole dont le service requiert une régularité (trimestrielle, mensuelle, hebdomadaire ou journalière), dit bénévole régulier, par opposition à un bénévole occasionnel qui intervient pour un service ponctuel ou à l'occasion d'un besoin momentané.

Conditions du bénévolat

S'engager en tant que bénévole, c'est tout d'abord répondre à un appel intérieur ou extérieur, en lien avec un besoin spécifique de l'Église.

Les bénévoles au sein du Diocèse de Belley-Ars ont donc une place à part entière dans l'accomplissement des missions de l'Église diocésaine. A ce titre, ils bénéficient de la reconnaissance et de la considération de tous.

Le service ou la mission confiée engageant l'Église, la communauté veillera à discerner les qualités évangéliques des bénévoles, ainsi que leur volonté d'agir dans un esprit de communion et de paix.

Le bénévolat suppose le déploiement d'une certaine compétence, des qualités requises ou à développer. En contrepartie, le bénévole doit pouvoir disposer des différentes ressources humaines ou matérielles nécessaires à sa mission. Pour cela il est pleinement associé à l'équipe de travail et reçoit toute information qui lui serait utile. Dans le cadre de sa mission le bénévole est toujours accompagné par une personne référente.

Statut juridique du bénévole

L'activité bénévole étant librement choisie, il ne peut exister de lien de subordination au sens du droit du travail entre le bénévole et la personne référente, ou toute autre personne salariée d'une quelconque instance diocésaine. Le référent est chargé de définir la mission du bénévole puis d'en surveiller l'application et le cadrage.

Le bénévole ne perçoit ni salaire ni contrepartie de quelque nature que ce soit liée à sa mission, telle que logement, nourriture, remboursement forfaitaire de frais, indemnités qui pourraient être considérés comme des avantages en nature assimilés à une rémunération. En revanche, il peut être dédommagé, sur présentation de justificatifs, des frais engagés pour sa mission.

Un engagement réciproque

La personne référente s'engage à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
- Spécifier le contenu précis et les moyens de la mission du bénévole.
- Évaluer le temps nécessaire pour remplir la mission et s'accorder avec le bénévole sur son temps de présence et ses horaires.
- Proposer au bénévole la formation initiale et continue nécessaire à l'accomplissement de sa mission.
- Mettre en place les ressources nécessaires à la mission.
- Partager avec le bénévole les sujets traités en réunion de service concernant sa mission.
- Assurer l'accompagnement du bénévole et veiller à son épanouissement.

La personne bénévole s'engage à :

- Se reconnaître au service de l'Église Catholique placée sous l'autorité de l'évêque.
- Se conformer à la demande de la communauté ecclésiale et de ses responsables.
- Faire preuve d'un devoir de réserve et d'une absolue discrétion concernant les informations auxquelles elle aura accès dans le cadre de sa mission. Cette obligation se prolonge au-delà de la durée de validité de son engagement bénévole.

- Remplir la mission confiée avec sérieux, régularité.
 - Prendre part aux réunions qui concernent son engagement/mission.
 - Indiquer le plus tôt possible ses périodes d'absence, prévenir en cas de retard ou d'impossibilité de venir le jour prévu et transmettre les consignes nécessaires pour son remplacement.
- Le bénévole consent à être photographié et/ou filmé, aux fins de diffusion papier ou numérique par les services du diocèse, sauf mention contraire de votre part.

Lettre d'engagement

Le bénévole reçoit une mission de service bénévole claire et pour une durée définie.

Bénévole et référent remplissent et signent une lettre d'engagement décrivant la mission et les modalités de son exécution. La signature de cette lettre d'engagement signifie l'adhésion à la charte de bénévolat.

Au début de l'engagement, une période probatoire de trois à six mois peut être proposée au bénévole afin de donner à chacune des parties la possibilité d'apprécier la faisabilité de l'engagement par rapport aux compétences mentionnées. Pendant cette période probatoire, le bénévolat peut être interrompu sans préavis ni explication. Au terme de cette période probatoire, il est prévu de s'entendre sur une durée d'engagement.

L'engagement peut prendre fin à tout moment, à l'initiative du bénévole pour des raisons personnelles, ou à l'initiative de son référent pour toutes raisons liées à la bonne marche du service. Dans la mesure du possible, un délai de prévention raisonnable sera respecté.

Suivi de la personne bénévole

Au cours de sa mission, le bénévole et le référent se rencontrent au moins une fois par an pour un bilan sur la relation de bénévolat. Par ailleurs, bénévole et référent relisent régulièrement le déroulement de la mission et abordent les difficultés rencontrées dans son exécution.

Au cours du bilan annuel, le bénévole et son référent veilleront à discerner sur tous les aspects de l'engagement mutuel : adéquation des compétences avec les besoins du service, centres d'intérêts, difficultés rencontrées, moyens à mettre en place, impact de l'engagement sur l'équilibre de vie, qualité des liens avec les autres (prêtres et diacres, bénévoles et salariés, laïcs ou religieux) ...

A l'issue de ce bilan, il pourra être décidé de renouveler, de modifier ou d'arrêter la collaboration.

Responsabilités et Assurances

Sauf convention particulière spécifiée dans la lettre de mission du bénévole, l'usage d'un véhicule dans le cadre du bénévolat obéit aux conditions de l'assurance du propriétaire dudit véhicule.

Dans le cadre de l'exercice de sa mission, le bénévole est couvert par l'assurance responsabilité civile de l'association diocésaine.

Annexes et conditions particulières

Pour permettre au bénévole d'appréhender correctement sa mission et en cohérence avec les termes de la charte, chaque responsable de service ou chaque entité canonique peut annexer au présent document un codicille précisant les dispositions particulières de contexte ou de fonctionnement.

LETTRE DE BÉNÉVOLAT

Cette convention est établie en application de la Charte des bénévoles de l'évêché de Belley-Ars.

Il en est remis un exemplaire au bénévole.

Elle est signée entre :

Père / M. / Mme / , responsable de service, et

M. / Mme / , bénévole,

Entre les deux parties il est convenu ce qui suit :

M. / Mme / ,

s'engage bénévolement au service de

en qualité de

Définition de la

mission :

.....

.....

Cette activité sera répartie sur jours par semaine, en dehors des temps de vacances (ou autre rythme spécifique à la mission confiée).

Cet engagement prend effet à compter du pour une durée de ans.

Cette mission, exercée dans un esprit de don et de gratuité, ne donne droit à aucune contre-partie financière. En matière d'assurance, d'indemnisation et de couverture sociale, les deux parties se réfèrent aux termes de la charte. Le responsable de service et le bénévole s'engagent ensemble à respecter toutes les dispositions de la charte des bénévoles de l'évêché de Belley-Ars.

Par cet engagement, le bénévole et le responsable du service manifestent leur volonté d'assurer le service de l'Église conformément aux orientations définies par l'évêque, ses collaborateurs et ses conseils.

Fait à , le

Signature du bénévole

Signature du référent

Vie DU DIOCÈSE

DÉCÈS

Sont recommandés aux prières du diocèse.

• **Père Victor KEMPF,**



Missionnaire du Sacré-Cœur d'Issoudun, décédé le 22 février 2025 à Marseille (Hameau des Accates). Ses funérailles ont été célébrées le samedi 1er mars 2025, en l'église paroissiale d'Eschbach (Bas-Rhin), suivies de son inhumation dans le caveau familial. Né le 13 avril 1934, à Eschbach, il est envoyé suivre ses études chez les Missionnaires du Sacré-Coeur à Thoissey (1948-1949), à Trévoux (1949-1951) et à Issoudun (1951-1954). Entré le 1er septembre 1954 au noviciat des Missionnaires du Sacré-Cœur à Miribel, il y prononce ses premiers vœux le 1er octobre 1955. Il poursuit sa formation à Fribourg puis à Strasbourg où il prononce ses vœux perpétuels le 31 mai 1961 et où il est ordonné prêtre le 29 juin 1963. Après diverses missions à Issoudun

et à Strasbourg, il revient à la Maison La Chanal de Miribel comme supérieur du Centre spirituel (1977-1983). Par la suite il retourne successivement à Issoudun (sanctuaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur), à Paris (économat provincial) et à Strasbourg (supérieur de la communauté). En 2022, son état de santé entraîne son admission à l'Ehpad des Accates (Marseille) où sont retirés plusieurs membres de sa congrégation.

• **Sœur Yann Marie (Rose Marie HULO), membre de la Congrégation Romaine de Saint Dominique (communauté de Trévoux, 5 chemin d'Arras)**



est entrée dans la paix du Seigneur le mardi 18 mars 2025, à l'âge de 95 ans, après 65 ans de profession religieuse. Ses obsèques ont été célébrées mardi 25 mars 2025 en la chapelle de la communauté, suivies de l'inhumation dans le cimetière de la communauté. Née à Caudéran (Gironde) le 4 Mars 1930, elle fit profession le 27 juillet 1959 à Mortefontaine (Oise). Elle fut envoyée successivement à Dijon, Rome, Biarritz, Guingamp, Nantes,

Valloire, Hardingen, Amillis, Rouen, Villers-Cotterets, Montbéliard et Nancy. Elle était à Trévoux depuis le 21 décembre 2017.

Que le Seigneur les accueille dans sa Paix !

TRAVAILLEUSES MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE (ARS-SUR-FORMANS)

La Société de vie apostolique Donum Dei, dite « les Travailleuses missionnaires de l'Immaculée », est heureuse de faire part de l'élection des membres du gouvernement général de la Société lors de la récente assemblée générale à l'abbaye Notre-Dame de la Grâce-Dieu dans le Doubs (27 janvier-11 février 2025), pour une durée de six années :

- **Marie Michèle Manukula** : Responsable générale, Wallisienne
- **Geneviève Kansole** : vice Responsable générale, Burkinabe (actuelle responsable de la maison de la Providence, à Ars-sur-Formans)
- **Anne Hong Nguyen** : Conseillère, Vietnamienne

- **Diana Rocio Alarcon** : Conseillère, Colombienne

L'évêque les recommande aux prières des pèlerins d'Ars et des fidèles du diocèse, ainsi que leur Société de vie apostolique.

PRÊTRES JUBILAIRES

Prêtres jubilaires en 2025

10 ans d'ordination

P. Baudouin d'ORLÉANS
(21/06/2015)

Jubilé d'argent (25 ans)

P. Daniel-Paul BILIS (25/06/2000)

P. Augustin LOUTOUMBA
(12/08/2000)

P. Rosaire MANGALA
(09/12/2000)

P. Laurent ROUDIL (25/06/2000)

Jubilé de diamant (60 ans)

Mgr Guy BAGNARD (29/06/1965)

P. Joseph CONVERT (29/06/1965)

Jubilé de palissandre (65 ans)

P. Etienne DESMARIS (17/12/1960)

Prêtres décédés (depuis le mardi saint 2024)

P. Maurice BERTIN (29/10/2024)

P. Marcel CONTEL (+ 04/10/2024)

P. Etienne FAUVET (10/11/2024)

P. André JACQUIOT (+ 22/08/2024)

P. Paul VERNU (07/12/2024)

APPEL DÉCISIF DES CATÉCHUMENES TÉMOIGNAGES

Dimanche 9 mars, 52 catéchumènes du diocèse se sont rassemblés à Oyonnax pour vivre le temps de l'appel décisif. Un temps fort pour les adultes (à partir de 14 ans) dans leur marche vers les sacrements d'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie). Découvrez le témoignage de Paul, Lucas et Manon sur leur cheminement de foi.

« Chers frères et sœurs, bonjour, Avant toute chose, je tiens à vous exprimer ma joie d'être parmi vous en ce jour très important pour la plupart d'entre vous. Aujourd'hui, vous prenez pleinement la décision de suivre le Christ. Ma joie est grande, et celle de toute l'Église aussi, de vous voir si nombreux parmi les catéchumènes ici, et de constater que vous êtes de plus en plus nombreux chaque année. C'est pour moi la preuve que Dieu agit et se manifeste dans nos vies, comme il nous l'a promis.

Nous croyons sincèrement qu'il y a un temps pour tout, en toute chose. La Bible nous dit : "Il y a un temps pour naître et un temps pour mourir, un temps pour planter et un temps pour arracher ce qui a été planté, un temps pour pleurer et un temps pour rire..." Et s'il y a un temps pour vivre pleinement en tant que fils de Dieu, il doit forcément y avoir un temps pour s'y préparer.



C'est ce temps que vous avez consacré à la préparation du baptême : ce chemin de foi, ce combat spirituel pour certains, cette quête de sens pour d'autres. Dans un peu plus d'un mois, tout va prendre sens : un temps pour se préparer à aimer Dieu comme il nous aime. Mais, comme dans nos relations avec les autres, comment aimer une personne que l'on ne connaît pas ? Comment aimer le Christ si on ne le connaît pas ? Ce temps de Carême est donc un temps privilégié pour se préparer davantage.

L'an dernier, j'étais à votre place, aux côtés de Philippe Chambon, que Dieu l'accueille dans sa paix.

Et il ne s'agit pas de dire : “Je l'ai vécu, donc écoutez-moi,” mais plutôt de vous dire “J'ai traversé ce que vous traversez aujourd’hui, à ma manière bien sûr, et voici ce que j'ai vécu personnellement après cela.”

Le plus important, je pense, c'est de comprendre pourquoi une, deux, voire parfois trois années de préparation sont nécessaires.

De comprendre ce qui se passe véritablement derrière ce sacrement. Mais au fond, comprend-on réellement le poids spirituel d'un sacrement ? Un sacrement, c'est un rituel sacré institué par Jésus lui-même pour nous transmettre la grâce divine. C'est donc un moyen visible par lequel Dieu nous communique son amour. Il ne s'agit pas simplement d'un rituel avec de jolies tenues blanches et de l'eau, non, non ! On se prépare à devenir fils de Dieu, en vérité.

Pour entrer de manière plus personnelle dans mon témoignage, je suis issu d'une famille totalement athée et, bien que nous n'ayons jamais eu quoi que ce soit contre la religion, nous n'en parlions tout simplement pas. Plus tard, plusieurs facteurs, comme mon entourage d'amis principalement musulmans ou encore ma recherche d'un certain sens à la vie, m'ont mené à une quête de spiritualité.



Et enfin, il y a trois ans, dans cette quête, après avoir entendu plusieurs fois le son des cloches de l'église Saint-Léger qui m'appelaient et me réchauffaient le cœur, j'ai décidé d'y entrer, sans attentes particulières. Finalement, j'y ai ressenti quelque chose de profond, une certaine paix intérieure. Dieu était là et il m'avait toujours attendu. Puis, deux ans plus tard, après un long parcours spirituel, rempli de rencontres et de beaux moments, j'ai finalement été baptisé, communie et confirmé. Aujourd'hui, cela va bientôt faire un an. Un an plus tard, on comprend finalement que le combat spirituel que l'on menait durant les années de préparation aux sacrements continue. Et même bien après. La foi, c'est, comme le disait saint Paul, “le bon combat” qu'il faut mener chaque jour de sa vie. Bien sûr, il évolue : ce ne sont jamais les mêmes épreuves auxquelles nous sommes confrontés.

Lorsqu'on entre tout juste dans la foi, on est poussé par l'enthousiasme, on est radical, parfois

même à l'extrême... Mais après le baptême, la communion et la confirmation le plus difficile est l'impression de ne plus avoir de but et de risquer de se tiédir dans la foi. Pourtant, ce n'est pas pour cela que nous nous sommes préparés. Au contraire, c'est le moment de s'investir davantage, d'accomplir des miracles ! Nous sommes lavés de tout péché, alors il faut vivre selon ce que l'Esprit Saint nous dicte.

Dieu agit et se manifeste dans nos vies, comme il nous l'a promis.

Merci, bonne célébration et bon dimanche à tous. »

Paul Guillaubez



« Nous sommes Lucas et Manon, et c'est avec une grande joie que nous souhaitons partager notre cheminement et parcours de catéchumène un peu particulier puisque nous l'avons vécu en couple.

[Manon]

Tout a commencé il y a deux ans, lors de la fête de la Saint-Vincent (Saint patron des vignerons). Dans le village de mes parents, chaque année, cette fête est organisée par une famille vigneronne, et débute par une célébration liturgique. Depuis mon enfance, j'assiste à cette messe presque tous les ans, car c'est une tradition familiale. C'est d'ailleurs la seule messe à laquelle j'assistais.

Ce jour-là, quelque chose a changé. Je ne savais pas encore l'expliquer sur le moment, mais j'ai été particulièrement interpellée par l'homélie du prêtre, qui parlait de comment vivre sa foi chrétienne dans notre société actuelle. Après la messe, une curiosité a grandi en moi, et j'ai commencé à faire des recherches sur ce sujet.

[Lucas]

Quelques jours plus tard, lors d'une conversation avec Manon, nous avons réalisé que, de notre côté, nous avions tous les deux ressenti le même appel et que chacun de nous avait commencé à se renseigner sur le sujet. Ce fut une grande surprise, car après quatre ans de relation, le sujet de Dieu et de la religion n'avait jamais été abordé.



Pour donner un peu de contexte, nous avons tous les deux grandi dans des familles athées. Nos seules interactions avec l'Église se limitaient aux mariages, aux enterrements, aux visites touristiques et à cette fameuse célébration de la Saint-Vincent.

[Manon et Lucas]

À partir de ce moment-là, nous avons commencé notre cheminement ensemble. Nous avons acheté le YouCat et la Bible, et nous avons commencé à chercher des réponses à des questions simples, comme : « Qui est Jésus ? » À ce stade, nous étions vraiment dans une démarche intellectuelle, cherchant à comprendre, mais nous n'avions pas encore la foi.

Nous avons vite compris que nos connaissances étaient limitées et qu'il nous manquait des clés pour avancer. C'est pourquoi, en septembre de cette même année, nous avons décidé de commencer la catéchèse pour adultes, pensant que, tout comme

les enfants, nous devions apprendre les bases. Il faut l'avouer, nous étions heureux de pouvoir faire cette démarche ensemble.

Cette année fut plus que riche, aussi bien en rencontres qu'en apprentissage. En plus de la catéchèse, nous avons été invités à participer au parcours Alpha. Ce parcours se déroule en plusieurs soirées autour de grandes questions, comme « Pourquoi Jésus est-il mort ? ». À chaque soirée, il y a un repas, un temps d'enseignement et un moment d'échange. L'avantage dans notre cas est que nous avons pu continuer les échanges même une fois rentrés chez nous, en discutant longuement de nos questions et de nos avis sur les sujets abordés.

Avancer en couple, nous a permis et nous permet encore aujourd'hui de nous épauler mutuellement dans le combat spirituel et c'est une véritable force.

Au fil de notre accompagnement avec le Père Laurent, qui nous préparait au baptême, une question importante est apparue : celle du mariage. Il nous a fait comprendre que, dans notre situation, la question du mariage était essentielle avant de pouvoir recevoir le baptême.

Cela nous a un peu surpris, car nous n'avions pas envisagé le ma-

riage immédiatement. Nous ne voulions pas nous précipiter et aborder les choses étape par étape. Cependant, le Père Laurent nous a expliqué qu'en vivant déjà ensemble nous étions dans une union naturelle et qu'en tant que chrétiens, notre vocation était de vivre pleinement notre amour et notre foi dans le mariage.

Ce fut un point de blocage pendant quelques mois, car nous ne nous attendions pas à devoir aborder ce sujet à ce moment-là. Voyant cela, le Père Laurent nous a proposé de rencontrer Monseigneur Pascal Roland pour discuter de notre situation. Cette rencontre fut extrêmement enrichissante et nous a permis de mieux comprendre pourquoi le baptême et le mariage étaient indissociables pour nous. Ce cheminement commun vers le baptême nous a permis non seulement d'approfondir notre relation avec Dieu, mais aussi de renforcer notre relation de couple. En effet, ces questionnements, nous ont permis d'aborder des sujets profonds que nous n'avions jamais développés ensemble auparavant.

Si nous témoignons aujourd'hui, c'est qu'après beaucoup de discussions et de prières, nous avons

finalement décidé de demander le baptême cette année. Cette demande ayant été acceptée, nous recevrons donc les sacrements d'initiation ainsi que le sacrement du mariage pour la veillée Pascale cette année. Ce moment représente pour nous l'accomplissement d'un cheminement qui a transformé notre vie. Et le début de notre vie en tant qu'enfants de Dieu.

Nous tenons à remercier chaleureusement les paroissiens pour leur accueil bienveillant, le Père Laurent pour son accompagnement précieux, et notre évêque Monseigneur Pascal Roland pour le temps qu'il nous a accordé. »

Lucas et Manon



JUBILÉ DES DIACRES À ROME DU 20 AU 24 FÉVRIER 2025

Invités par le pape François à vivre l'année sainte 2025, nous étions 545 participants à Rome, de 70 diocèses : diacres, épouses dont le mari est devenu diacre, prêtres et évêques. Nous étions deux couples du diocèse de Belley Ars à participer : Anne et Pierre Bernard Le Bas, Nathalie et Loïc Biot.

Le cardinal Jean-Marc Aveline a ouvert ce temps de pèlerinage en soulignant la mission du ministère diaconal : « *salutaire grain de sable, savoureux grain de sel* ». Nous avons ensuite vécu ce jubilé en fraternité interdiocésaine de 12 personnes pour « *élargir l'espace de notre tente* », renforcer la fraternité diaconale et vivre en pèlerin d'espérance !

Le dimanche 23 février 2025 nous avons rejoint la basilique Saint-Pierre pour la messe du jubilé, où nous étions plus de 6 000 participants venant d'une centaine de pays. Cette messe était présidée par le cardinal Fisichella qui a lu l'homélie du pape François, messe au cours de laquelle il y eu 23 ordinations diaconales, dont un diacre français.

En fin d'après-midi, nous avons eu un temps de rencontre avec sœur

Nathalie Becquart, sous-secrétaire du synode des évêques, sur le thème « *église synodale, église diaconale* ». Très beau témoignage sur la synodalité, chemin d'espérance.

Ces quatre jours à Rome ont été un temps de fraternité, de communion, de prière et de ressourcement spirituel. Nous rentrons remplis d'espérance pour participer à la conversion synodale dans notre diocèse, pour la gloire de Dieu !

Nathalie Biot

Quelques photos pour illustrer ce pèlerinage :



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Fête de l'arrivée du Saint Curé du 9 Février 2025 – Ecole du Petit Berger / Sanctuaire d'Ars

Un moment fort de partage et de communion pour les élèves de l'école du Petit Berger participant à la fête de l'arrivée du Saint Curé d'Ars.



Accréditation Erasmus +

Nous avons le plaisir de vous informer que notre consortium diocésain a obtenu l'accréditation ERASMUS+ (score de 83 points sur 100).

- Qu'est ce qu'Erasmus + ?
- C'est un programme permettant aux étudiants, stagiaires, de séjourner à l'étranger pour développer leurs compétences linguistiques et ainsi leur employabilité.

- C'est également un programme d'ouverture sur le monde permettant la création de partenariats internationaux, facilitant ainsi le partage, l'optimisation des ressources en matière d'éducation.
- Une ouverture sur le monde pour nos élèves, nos enseignants et faciliter le partage de connaissances professionnelles !
- Merci à Fem France de nous avoir accompagnés et à l'engagement de nos établissements dans cette démarche (Bourg-en-Bresse, Gex, Miribel, Oyonnax, Trévoux). 1ères mobilités en 2026 !

Visite pastorale à Lagnieu le 17/03/2025

Monseigneur Roland est venu accompagné du Père Pelletier et des représentants de la Direction Diocésaine.

Après avoir célébré la messe

avec le Père Marcel Tavel, il a pu partager un repas avec les mamans qui s'occupent de la catéchèse sur l'établissement Jeanne d'Arc, le président d'Ogec et les enseignantes.

S'en est suivi l'après-midi des talents que les élèves organisent chaque année ainsi qu'un temps d'échange avec eux, dans chaque classe.



LANCÉMENT DU DENIER 2025

Vendredi 14 mars s'est tenu le lancement du Denier du culte salle des Pays de l'Ain à Bourg-en-Bresse. Près de 70 personnes étaient présentes venues des différentes paroisses du diocèse.



Le Denier est l'une des ressources principales de l'Église, lui permettant de rémunérer les personnes qui œuvrent quotidiennement à sa mission (prêtres, laïcs engagés à son service), mais également la formation des séminaristes et le complément de retraite des prêtres âgés. Chaque catholique est appelé à contribuer chaque année au Denier : c'est cet engagement qui nous permet d'assurer la continuité des accompagnements pastoraux et votre accueil dans la maison de Dieu. Aujourd'hui seul 1 catholique sur 10 en moyenne participe chaque année à la collecte du Denier. La Campagne 2025 s'articule autour de 3 visuels et un slogan : Pour que l'église soit présente à chaque moment de notre vie. Chaque paroisse est repartie avec des affiches, lettres et enveloppes pour inviter les catholiques à participer au Denier. Parlez-en autour de vous chaque don compte ! Pour faire un don : <https://don.belley-ars.fr/>



Jubilé ARS 2025

JUBILÉ DES ARTISANS & COMMERÇANTS

Dimanche 2 mars s'est tenu le Jubilé des artisans et commerçants au sanctuaire d'Ars. La journée jubilaire a débuté par la messe célébrée dans l'église Notre Dame de la Miséricorde. A l'issue de la messe Mgr Roland est venu bénir les artisans et commerçants présents.



La journée s'est poursuivie par un buffet campagnard. Puis l'après-midi étaient proposées des visites commentées du patrimoine, de l'exposition Pinsard ainsi qu'une projection sur la restauration de Notre -Dame de Paris. Un temps fort ressourçant pour les artisans et commerçants présents qui ont pu se rassembler, découvrir ou redécouvrir le sanctuaire d'Ars et la figure du Curé d'Ars.



RAPPEL LIVRET BON PASTEUR & BOUGIES

Une statue du Bon Pasteur pèlerine dans chaque groupement paroissial du diocèse. Pour accompagner la prière, vous pouvez télécharger le livret de prière sur le site du diocèse : <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/evenements/jubile-2025/annee-de-priere-pour-les-vocations-sacerdotales-et-religieuses/livret-de-priere-pour-les-vocations-avec-le-bon-pasteur-jubile-2025/> Des stocks de bougies sont également disponibles à l'évêché sur demande.



FÊTE DU CENTENAIRE DE LA CANONISATION DE JEAN-MARIE VIANNEY - SAMEDI 31 MAI 2025



Les rdv DANS LE DIOCÈSE



Retrouvez les événements diocésains dans l'agenda du site diocésain :
www.catholique-belley-ars.fr ou en flashant le QR Code ci-dessus

AGENDA

- Dimanche 6 avril :
 - Brocante de l'Hospitalité à Bourg-en-Bresse de 8h à 17h
 - Veillée de consolation à Montrevel-en-Bresse de 16h à 18h
- Mardi 15 avril : Messe Chrismale au sanctuaire d'Ars
- Jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19 avril Triduum pascal
- Dimanche 20 avril : Pâques
- Du 20 au 28 avril : Jubilé des adolescents à Rome
- Samedi 26 avril :
 - Fête de la Saint Pierre Chanel à Cuet
 - Marche avec l'Evangile à Eveux
- WE 26-27 avril : Dimanche de la Miséricorde divine au sanctuaire d'Ars
- Jeudi 1^{er} mai : Jubilé de la paroisse d'Ars
- Samedi 3 mai : Journée de préparation à la confirmation à Bourg-en-Bresse
- Jeudi 8 mai : Jubilé des familles, des « Vianney » et des « Jean-Marie » à Ars
- Samedi 17 mai : Formation sur l'onction des malades à Bourg-en-Bresse
- WE 17-18 mai : Week-end « Dieu est là » à Ars-sur-Formans



DIMANCHE DES RAMEAUX 13 AVRIL 2025

Messes & Bénédiction des rameaux

à 18h la veille

8h - 9h30

11h (église ND de la Miséricorde)
et 18h



MARDI 15 AVRIL 2025 MESSE CHRISMALE À ARS

16h Vêpres (basilique)

17h Messe chrismale
présidée par Mgr Pascal ROLAND,
évêque de Belley-Ars
(église ND Miséricorde)

(Pas de messe à 18h)



Accueil du Sanctuaire info@arsnet.fr 04 74 08 17 17

SEMAINE SAINTE 2025

Enseignements et présidence

de Mgr Pascal ROLAND, évêque de Belley-Ars

JEUDI SAINT 17 AVRIL

- 8h30 Office du matin tout à la basilique
10h Enseignement sauf autre mention
11h30 Office du milieu du jour
15h30 Chapelet pour le sacerdoce
18h Introduction à la liturgie (abri St Jean)
20h30 Célébration de la Cène (église NDM)
puis Veillée au reposoir



VENDREDI SAINT 18 AVRIL

- 8h30 Office du matin
10h Enseignement
12h Chemin de croix (prairie)
15h Méditation des 7 Paroles du Christ en croix
18h Introduction à la liturgie (abri St Jean)
20h30 Célébration de la Passion (église NDM)



SAMEDI SAINT 19 AVRIL

- 8h30 Office du matin
10h Enseignement
11h30 Office du milieu du jour
17h30 Vêpres
18h Introduction à la liturgie (abri St Jean)
21h30 Vigile pascale (église NDM)



DIMANCHE 20 AVRIL
Solenité de la Résurrection du Seigneur !
(Horaires du dimanche - pas de messe à 8h)

Accueil du Sanctuaire info@arsnet.fr 04 74 08 17 17

JUBILÉ DE L'ESPÉRANCE

Que la Vierge Marie engendre en nous par son fils Jésus l'Espérance !



Fête de la Saint-Pierre Chanel !

Samedi 26 avril 2025
au Sanctuaire de Cuet



★ 7h45 : Marche pèlerinage

Cras/Reyssouze - Sanctuaire de Cuet
Prière du chapelet suivie d'une collation à
Malafretaz

★ 10h30 : Messe solennelle sous le chapiteau

Messe à Cuet présidée par Mgr Michel DUBOST
évêque émérite d'Evry-Corbeil-Essonnes et co-
célébrée par Mgr Pascal Roland, évêque de
Bellelay-Ars

★ 12h00 : Verre de l'amitié

Buffet fraternel partagé (chacun apporte un plat)

★ 15h00 : Conférence sur l'Espérance

Par Mgr Michel Dubost

★ 15h30 : Visite du musée commentée

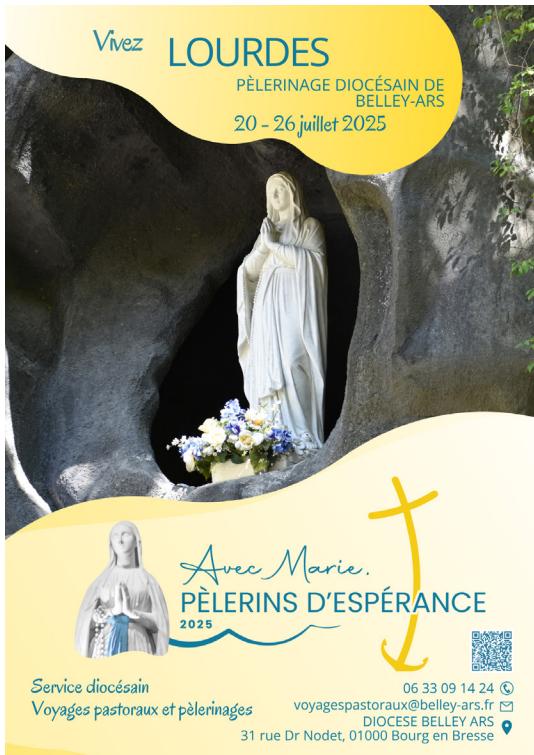
★ 16h00 : Procession et Vêpres

Renseignements : paroisse-montrevel.fr / 04 74 30 80 50



Les propositions DE L'ÉTÉ

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES
DU DIMANCHE 20 JUILLET AU SAMEDI 26 JUILLET 2025
« AVEC MARIE PÈLERINS D'ESPÉRANCE »



Un pèlerinage spirituel et fraternel ouvert à tous ! Enfant, jeune, adulte, familles, religieux, en individuel ou en groupe, paroisse... Plus d'informations à retrouver sur le site du diocèse : <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/fonctionnement/services/pelerinages/lourdes/pelerinage-diocesain-a-lourdes-2025>. Inscription en ligne sur Venio : <https://lourdes2025-belleyars.venio.fr/fr>

PÉLÉ VTT

DU LUNDI 7 AU VENDREDI 11 JUILLET 2025

DE BOURG-EN-BRESSE À ARS-SUR-FORMANS



PÉLÉ VTT BELLEY-ARS

DU 07 AU 11 JUILLET 2025

De : BOURG-EN-BRESSE
à : ARS-SUR-FORMANS.

Pour :

- Collégiens,
- Lycéens,
- Etudiants,
- Jeunes pros,
- Adultes,
- Religieux(ses),
- Prêtres.

pelevtt01@gmail.com
pele-vtt.fr

En Route vers la sainteté!



Le Pélé VTT, c'est 5 jours de camp itinérant à vélo. Inoubliable, cet événement permet de progresser dans la foi. Né en 2001 à Rocamadour, il existe aujourd'hui dans plus de 40 départements de France et regroupe 5000 participants.

Les PÉDALANTS :

11 - 15 ans

- par équipe de 12,
- activités : vélo, jeux, temps de prière,
- vivent une grande aventure !



Le STAFF :

16 - 18 ans

- ne pédale pas,
- monte et démonte le camp,
- anime les veillées de prière et à des temps spi,
- découvre qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir.



Coût :

- 110€ pour un enfant
- 200€ pour deux enfants
- puis 70€ par enfant supplémentaire
- Animateur et TTV : 30€

L'argent ne doit pas être un obstacle à l'inscription, contactez nous en cas de difficultés.

**ÉCOLE DE PRIÈRE JEUNES
DU DIMANCHE 17 AU SAMEDI 23 AOÛT 2025
DE BOURG-EN-BRESSE À ARS-SUR-FORMANS**

**2025 ECOLE
De
PRIÈRE JEUNES**

de 7 à 17 ans

"7 jours pour grandir dans la foi"

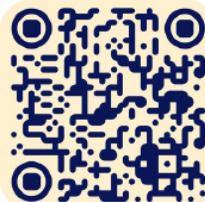
DU DIMANCHE 17 AU
SAMEDI 23 AOÛT

A l'institution
Lamartine, Belley



Les Ecoles de Prière Jeunes (EPJ) sont nées au Puy-en-Velay en 1983. Elles sont regroupées au sein de l'Association « LE CEP ». Elles proposent à des jeunes de venir se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu pour grandir dans leur relation d'intimité avec Dieu tout en vivant des temps de détente et de fraternité. L'EPJ du diocèse de Belley-Ars a été créée en 2015.

POUR S'INSCRIRE



<https://ecoledeprierejeunes2025-belley.venio.fr/fr>

INFORMATIONS PRATIQUES

Coût :

- 200€ pour un enfant
- 180€ pour le 2ème, et les suivants...
- Tarif de soutien : 250€

L'argent ne doit pas être un obstacle à l'inscription, contactez nous en cas de difficultés.

Date limite d'inscription :

- 31 juillet 2025

paje.ain@gmail.com

Offre D'EMPLOI

L'Association diocésaine de Belley-Ars est une association cultuelle, placée sous la présidence de l'Évêque. Le Sanctuaire d'Ars appartient à l'Église Catholique, au sein du diocèse de Belley-Ars.

Depuis la mort de Jean-Marie Vianney, curé d'Ars de 1818 à 1859 et déclaré saint en 1925, le Sanctuaire a pour mission d'accueillir les visiteurs 365 jours par an, de faire connaître le Saint Curé - patron des curés de l'univers -, et son message toujours actuel. La fête patronale d'Ars a lieu chaque année le 4 août.

Le Sanctuaire d'Ars recrute un(e) : Gestionnaire de magasin (H/F)

Contenu du poste

Le gestionnaire du magasin assure la gestion et le développement du magasin du sanctuaire d'Ars. Connaissant le monde de l'Eglise, il dispose d'une bonne culture générale et religieuse. Capable de s'intégrer dans une équipe de salariés, il sait travailler avec des personnes bénévoles. Sous l'autorité du directeur du sanctuaire et assisté d'un adjoint, il remplit les missions suivantes :

- La relation client : accueil, conseil, suivi des produits, réalisation des ventes, fidélisation de la clientèle,
- La gestion matérielle : bonne organisation et tenue de l'espace de vente,
- La gestion financière : suivi journalier de la caisse, gestion des stocks et achats, participation à l'élaboration du budget, suivi des ratios commerciaux,
- Le développement : promotion du magasin, notamment par la publicité et, dès que possible, la vente en ligne,
- L'animation de l'équipe : recrutement, formation et cohésion.

Compétences requises

- Compétence en gestion de magasin (comptabilité générale et analytique),
- Expérience dans le management d'équipe (salariés et bénévoles),
- Maîtrise de l'informatique (Pack office, EBP, etc.),
- Maîtrise de la langue anglaise souhaitable.

Qualités demandées

- Rigueur et probité,
- Autonomie et sens de l'organisation,
- Esprit d'innovation,
- Discrétion et capacité d'écoute.

Contrat

- CDI temps plein.
- Présence du mardi au samedi.
- Rémunération selon la grille indiciaire de l'accord collectif du diocèse de Belley-Ars.
- Lieu de travail : 451, rue Jean-Marie Vianney – 01480 ARS SUR FORMANS.

Adresser votre CV + Lettre de candidature à : Madame Nadine LAURENT
31, rue du Docteur Nodet – CS 60154 - 01000 Bourg en Bresse
Par courriel : nadine.laurent@belley-ars.fr



Sommaire

Editorial	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 04
Informations officielles	p. 06
Vie du diocèse	p. 14
Jubilé Ars 2025	p. 25
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 27
Offre d'emploi	p. 34



Retrouvez toute l'actualité du diocèse
sur le site : catholique-belley-ars.fr

Église des Pays de l'Ain
Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

EPA 2025 - N°04 : 1^{er} Avril 2025

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC 01, DDEC, Paroisses, Yves Pourchoux,

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr